

Département du MORBIHAN

2024/01/07/09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures, le 1^{er} juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi (arrivé à 20h17), JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise (arrivée à 20h10), LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : BOCQUILLON Maud, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, PICARDA Styren.

Absent(s) uniquement durant l'ouverture de la séance, le vote du (de la) secrétaire de séance et le vote du procès-verbal de la séance du 30 mai 2024 : NÉDÉLEC Rémi et LE FUR Françoise.

Procurations : BOCQUILLON Maud à POUPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à PERON Alan, LE GRAND Hicham à BOURLÈS Christophe, PICARDA Styren à TROALEN Anne.

Au moyen d'un vote à main levée, par 19 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Arrivée de LE FUR Françoise à 20h10 et NÉDÉLEC Rémi à 20h17

Date de convocation : 25/06/2024
Convocation affichée le : 25/06/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 23
Procuration (s) : 4

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/07/2024

Publié ou notifié le 09/07/2024

Certifié exécutoire le 09/07/2024

A GOURIN, le 09/07/2024.

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



9- VIE INSTITUTIONNELLE - MOTION DE SOUTIEN A L'HOPITAL DU FAOUËT

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la motion de soutien au Centre Hospitalier du Faouët.

De nombreux habitants du Faouët et de la commune de Gourin, des patients, des professionnels de santé, s'inquiètent pour l'avenir du site hospitalier du GHBS situé sur la commune du Faouët.

Depuis plusieurs mois, de nombreux voyants sont au rouge : départs de personnels dont des médecins, transfert de lits vers d'autres sites, absence de suite à des candidatures de médecins, abandon de la rénovation immobilière du site, absence de recrutements de saisonniers pour l'été...



Département du MORBIHAN

Réuni le 1^{er} juillet 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

SOUHAITE AFFIRMER sa volonté de voir l'ensemble des services du site de l'hôpital du Faouët ouverts et apporter son soutien à l'ensemble du personnel.

Le site du Faouët est labellisé « hôpital de proximité », représente 220 agents et couvre l'ensemble du territoire intercommunal soit plus de 25 000 habitants

- Inquiets de la dégradation des conditions de fonctionnement de l'hôpital public depuis plusieurs mois ;
- Soucieux de la prise en charge adéquate et en proximité de la population du territoire ;
- Alertés de la menace directe sur des dizaines d'emplois et les conséquences pour de nombreuses familles ;

SOUHAITE :

- Exprimer son soutien total à cet hôpital de proximité qui permet aux habitants de pouvoir être soignés au plus proche de chez eux ;
- Que des moyens soient mobilisés pour assurer la pérennité du site et la qualité du service apportée aux habitants.

DEMANDE à l'ARS Bretagne d'apporter un engagement écrit aux élus locaux et aux représentants du personnel sur les moyens que l'Agence et le GHBS entendent affecter à la rénovation des bâtiments et à la politique de recrutements, indispensables pour redonner de l'attractivité au site hospitalier du Faouët et compléter mais aussi stabiliser les effectifs des équipes de professionnels.

Motion adressée à :

- Monsieur le préfet du Morbihan
- Madame la directrice de l'ARS Bretagne
- Madame la directrice de la délégation départementale de l'ARS du Morbihan
- Monsieur le directeur du Groupe Hospitalier de Bretagne Sud

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 1^{er} juillet 2024

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,
Catherine HENRY.